

## L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



### **AXE 2 : Différences sectorielles et recompositions territoriales dans l'ESS confrontée aux nouvelles régulations et à l'injonction à innover**

#### **Atelier 2.2 Institutions et territoires**

► **Titre de la communication :**

L'innovation sociale au regard des représentations des acteurs de l'ESS :  
Le cas de la mise en place d'un pôle d'innovation sociale en Auvergne

► **Acronyme :**

[PISA/ISESS]

► **Auteurs :**

- Gil-Ian ROYANNEZ
- Patrick BOURGNE
- Mohamad AL ABDUL
- Christelle CHAUZAL-LARGUIER
- Khaled ZOUARI

(Groupe de recherche Communication et Solidarité, Université Blaise Pascal,  
Clermont-Ferrand)

## **L'innovation sociale au regard des représentations des acteurs de l'ESS : Le cas de la mise en place d'un pôle d'innovation sociale en Auvergne**

### **Patrick BOURGNE**

Maître de Conférences en Sciences de Gestion

Groupe de recherche Communication et Solidarité (EA4647)

Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2

Boulevard de Nomazy

03000 Moulins sur Allier

Téléphone : 04 70 46 86 12

Fax : 04 70 46 86 29

Adresse électronique :

[Patrick.Bourgne@moniut.univ-bpclermont.fr](mailto:Patrick.Bourgne@moniut.univ-bpclermont.fr)

### **Mohamad AL ABDUL SALAM**

Maître de Conférences en Sciences de Gestion

Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2

Groupe de recherche Communication & Solidarité (EA4647)

Boulevard de Nomazy

03000 Moulins sur Allier

Téléphone : 04 70 46 86 14

Fax : 04 70 46 86 29

Adresse électronique :

[mohamad.alabdulsalam@moniut.univ-bpclermont.fr](mailto:mohamad.alabdulsalam@moniut.univ-bpclermont.fr)

### **Christelle CHAUZAL-LARGUIER**

Maître de Conférences en Sciences de Gestion

Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2

Groupe de recherche Communication & Solidarité (EA4647)

Boulevard de Nomazy

03000 Moulins sur Allier

Téléphone : 04 70 46 86 16

Fax : 04 70 46 86 29

Adresse électronique :

[christelle.larguier@univ-bpclermont.fr](mailto:christelle.larguier@univ-bpclermont.fr)

**Gil-Ian ROYANNEZ**

Docteur en Economie

Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2

Groupe de recherche Communication et Solidarité (EA4647)

Boulevard de Nomazy

03000 Moulins sur Allier

Téléphone : 06 25 75 55 72

Adresse électronique :

[gilianroyannez@gmail.com](mailto:gilianroyannez@gmail.com)

**Résumé :**

Cette communication traite de la question des représentations hétérogènes des acteurs de l'ESS autour de l'Innovation Sociale (IS). A partir d'un constat portant sur la richesse sémantique du concept d'IS, cette recherche s'intéresse aux conséquences de cette dernière pour les acteurs de l'ESS. Profitant de la création d'un pôle autour de l'IS en région Auvergne, qui mobilise une cinquantaine de structures, les auteurs font apparaître les perceptions des parties prenantes du projet et ce aussi bien sur la notion même d'IS (caractéristiques, points positifs et négatifs) que sur le projet en lui même (appréciations, motivations, risques). Les résultats mettent en évidence de nombreux clivages qui légitiment de futurs travaux pour les surmonter et profiter pleinement de l'IS.

**Mots clés :** *ESS, Innovation Sociale*

## **L'innovation sociale au regard des représentations des acteurs de l'ESS : Le cas de la mise en place d'un pôle d'innovation sociale en Auvergne**

Selon le dictionnaire de l'Académie française, le terme « *innovation* » date du XIII<sup>e</sup> siècle, et est emprunté au bas latin « *innovatio* », qui signifie « renouvellement ». L'innovateur est donc « celui qui renouvelle ».

A. Groff propose une définition directement issue des racines du mot "innovatio" et empreinte de l'appropriation du terme d'innovation par l'économie : « *L'innovation est la capacité à créer de la valeur en apportant quelque chose de nouveau dans le domaine considéré tout en s'assurant que l'appropriation de cette nouveauté se fasse de manière optimale* ».

On détermine ainsi ce qu'il appelle les 3 piliers de l'innovation :

- la créativité (génération de changement), que l'on peut rapprocher de la nouveauté ;
- la valeur (d'estime, d'usage et d'échange), que l'on peut rapprocher de l'objectif ;
- la socialisation (maîtrise de la conduite du changement), que l'on peut rapprocher du processus.

Le mot « *social* », quant à lui, vient du latin « *socialis* » : compagnon ; la notion de solidarité, d'entraide, lui est intimement liée. En ce sens, la « manière optimale », qui peut se rapporter au bien être général dont parle l'économie politique (le « Welfare Economics » de Pareto), n'est pas totalement étrangère au « *social* ».

L'association des deux signifiants « *innovation* » et « *social* » donne accès naturellement à un champ sémantique hors du commun et qui paraît particulièrement important pour l'économie et la sociologie. Le syntagme « innovation sociale » (noté IS) est donc prétexte à de multiples interprétations et définitions, ce à la fois par les organisations supra-étatiques que par les universitaires.

Il faut attendre 2005 pour que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) prenne en compte l'innovation non technologique au sein du concept d'innovation en proposant une définition élargie de cette dernière : « *Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures* ».

En parallèle à l'OCDE, la Commission européenne a publié en décembre 1995 un Livre Vert sur l'Innovation, « *synonyme de produire, assimiler et exploiter avec succès la nouveauté dans les domaines économique et social* ». En reconnaissant que l'innovation est un mécanisme économique, un processus technique et un phénomène social, la Commission européenne se différencie de la définition du Manuel d'Oslo à l'égard de l'IS.

Pour le groupe de travail IS du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, « *L'IS consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations...* ».

Stiglitz propose de considérer l'IS « *as new responses to pressing social demands, which affect the process of social interactions. It is aimed at improving human wellbeing* »

Pour Bouchard et ses collègues (1999), il s'agit plus précisément d'une réponse hors normes compte tenu du contexte (problème / milieu).

Pour certains chercheurs, l'IS vise non seulement à résoudre un problème d'ordre social, mais également à répondre à une aspiration (Fontan, 1998). L'IS ne fait donc pas forcément référence à la notion de « résolution de problème ».

La notion de gouvernance et de territoire est centrale également. S'inspirant de concepts mis de l'avant par K. Polanyi, Fontan (2008) analyse la relation entre l'appropriation d'une IS et sa localisation dans un territoire donné. L'utilité recherchée par l'acteur social est importante pour comprendre ses motivations, mais il est tout aussi fondamental de saisir par et dans la construction de liens sociaux (dimension sociale du processus d'innovation), comment s'insèrent les rapports de pouvoir dans la nouveauté proposée (dimension politique du processus d'innovation).

Au final l'innovation « sociale » est un concept extrêmement riche qui fait cohabiter au moins 3 aspects fondamentaux :

- les notions sémantiques de renouveau et de groupe (compagnons),
- la notion de processus vers une finalité, l'aspect social ne correspondant pas uniquement à une simple finalité, mais qualifie l'innovation en elle-même,
- la notion de société qui fait nécessairement référence à une échelle géographique: un territoire, une communauté, un groupe de personne.

La diversité des approches autour de l'IS nous apparaît à la fois comme une richesse, reflétant la capacité de ce concept à englober des points de vue divergents, et comme une contrainte forte puisque l'absence de consensus favorise les incompréhensions et les difficultés à coordonner les acteurs.

Le travail que nous avons mené tentera donc d'apporter des éléments de réponse à la question de recherche suivante : « Comment construire un projet cohérent autour de l'IS au regard des représentations hétérogènes des acteurs de l'ESS, elles-mêmes diversifiées ? »

Il nous a donc semblé intéressant de recueillir l'opinion des acteurs de l'ESS quant à cette notion aux multiples facettes. Cet intérêt a été renforcé par la possibilité de placer notre travail au sein d'un processus visant à construire un projet autour de l'IS.

De façon concrète, un groupe de travail a été constitué pour la mise en place d'un « pôle IS » en Auvergne, sous l'impulsion d'E. Dacheux, responsable de l'équipe d'accueil *Communication et solidarité*. Cette proposition a été initiée, en mai 2011, par une conférence débat et s'est poursuivie par 2 réunions de travail. Ces différentes rencontres ont mobilisé potentiellement 47 personnes acteurs de l'ESS et universitaires, invités systématiquement.

Après avoir écarté les 11 universitaires, nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs auprès des 36 acteurs restants, classés en 11 catégories : têtes de réseau (4) ; acteurs étatiques et para-étatiques (4) ; acteurs liés aux financements et à l'aide aux associations (8) ; boutiques de gestion (2) ; coopératives d'emploi/couveuses (3) ; entreprises d'insertion (4) ; organisations solidaires (6) ; réseau ESS (1), fondation (1), assureur ESS (1), banques ESS (2).

A cet effet, nous avons élaboré un guide d'entretien qui s'articule autour de 2 thématiques principales : l'IS (ce que cela évoque pour vous, les opportunités, les points faibles et les dangers apportés par la notion) ; le pôle d'IS auvergnat (perception du projet, motivations pour s'y intégrer, position/place par rapport au projet, opportunités et risques du projet).

Les propos des acteurs, obtenus lors d'un rendez-vous téléphonique, d'une durée moyenne de 45 minutes, ont été notés au fil de la discussion avec un souci de vérification, avec l'intéressé,

de la teneur des retranscriptions. Cette méthode permet de préserver la liberté et la richesse de la réponse de l'interviewé tout en respectant les thèmes définis préalablement (Giordano, 2003).

Sur les 36 personnes contactées, 23 ont accepté d'être interrogées. Certaines d'entre elles nous ont en outre communiqué les coordonnées d'acteurs qu'ils jugeaient intéressants.

Parmi les acteurs qui n'ont pas pris part au travail présenté dans ce document, nous retrouvons plus particulièrement : les boutiques de gestion (2/2) et les acteurs de l'ESS du secteur banque/assurance (3/3).

En prenant en compte les entretiens supplémentaires, réalisés à la demande des individus interviewés (2 organisations déjà intégrées à l'étude, un universitaire et une fondation québécois, une structure d'aide au financement non intégrée à l'étude et une jeune créatrice au sein d'une couveuse), 29 interviews ont permis de procéder à une analyse de contenu thématique.

Nous présenterons dans un premier temps, les perceptions des grandes caractéristiques de l'IS développées par des acteurs de l'ESS. Dans une deuxième partie, la diversité des positions à l'égard du projet de pôle d'IS auvergnat fait écho à celle évoquée ci-dessus.

## **I. L'IS dans les représentations des acteurs de l'ESS.**

### **1.1. Les traits caractéristiques de la notion d'IS.**

Les 29 acteurs ont répondu à la question « Que représente pour vous l'IS ? »

De même qu'il n'y a pas de consensus absolu dans la littérature pour définir ce qu'est exactement l'IS, de même chaque acteur interrogé en a sa vision propre.

Il est possible toutefois de dégager certains axes communs dans les réflexions, ainsi que des divergences qui apparaissent de manière récurrente et qui s'articulent autour : des relations IS/bénéficiaires ; des acteurs concernés par l'IS ; des relations entre IS et ESS ; des relations IS/Innovations technologiques ; de la finalité et du mode opératoire de l'IS ; des difficultés engendrées par l'IS.

« l'IS définie par les bénéficiaires concernés » : 14 acteurs ont abordé directement la question, les autres parlant plutôt en terme de finalité. L'Homme revient toujours au centre de la question. Deux courants se dégagent en ce qui concerne plus précisément les bénéficiaires. La majorité considère que l'IS est au bénéfice de tous (3 financement/aide aux associations, 3 têtes de réseau ESS, 2 organisations solidaires, 1 universitaire). Les autres la limitent à un public spécifique, en difficulté ou exclu (1 entreprise d'insertion et 2 financement/aide aux associations) ou à un territoire précis (1 financement/aide aux associations, 1 organisation solidaire).

« l'IS définie par les acteurs concernés » : La vision des personnes interrogées est assez disparate. Si 17 d'entre elles en parlent directement, et sont tous d'accord sur la nécessité de partenariat et d'échange, en revanche les avis sur la délimitation des acteurs concernés sont partagés et divergents. Trois grandes tendances peuvent toutefois être extraites. On voit apparaître ainsi :

Ceux qui estiment que tous, y compris les entreprises classiques, peuvent être acteurs (2 financement/aide aux associations, 2 organisations solidaires, 1 universitaire, 1 acteur parastatistique, 1 coopérative d'emploi/couveuse).

Ceux qui considèrent que la problématique est mixte : une des parties est collective, l'autre ne concerne que certains acteurs (réseau ESS).

Et enfin, ceux qui admettent que les initiatives sont d'ordre privé, et principalement conduites par un mouvement coopératif/communauté/mouvement citoyen (1 organisation solidaire, 1 tête de réseau ESS, 1 acteur para-étatique, 2 fondations), des acteurs de l'ESS (2 financement/aide aux associations), des associations (1 organisation solidaire) ou tout simplement toute initiative non gouvernementale (1 entreprise d'insertion).

Au final, on peut distinguer quatre points de vue : ceux qui estiment que l'IS doit être faite par tous et pour tous, ceux qui estiment que l'IS doit être faite par certains acteurs pour tous, ceux qui estiment que l'IS doit être faite par tous pour un certain public, ceux qui estiment que l'IS doit être faite par et pour des acteurs spécifiques.

« l'IS définie par la socialité, ou le lien avec l'ESS » : Sur 9 acteurs qui abordent le sujet, seul un acteur financement/aide aux associations perçoit l'IS comme propre à l'ESS (opposée au capitalisme) et 8 considèrent que l'IS dépasse le cadre de l'ESS (2 organisations solidaires, 1 acteur para-étatique, 3 financement/aide aux associations, 1 tête de réseau ESS, 1 fondation).

« l'IS définie par ses relations avec l'innovation technologique » : Si beaucoup des acteurs interviewés font le lien entre le volet social de l'IS et l'ESS, peu le font entre innovation technologique et IS. Sur les 3 acteurs qui ont abordé le sujet, 2 font le rapprochement avec l'innovation technologique en l'opposant à l'IS dans les innovations possibles (1 organisation solidaire, 1 acteur para-étatique) et le dernier en parle par rapport aux financements possibles sur l'innovation (1 financement/aide aux associations).

L'aspect innovant semble donc plus facile à définir par les objectifs et les méthodes, plus consensuels, que l'aspect social, dont chacun a sa propre idée.

« l'IS définie par sa finalité » : un certain consensus se dégage à ce sujet. Pour tous, il s'agit de nouvelles solutions/processus (8 financement/aide aux associations, 2 têtes de réseau ESS, 4 organisations solidaires, 1 universitaire, 2 acteurs para-étatiques, 3 entreprises d'insertion, 3 fondations, 2 coopératives d'emploi/couveuse) qui auraient pour objectifs de :

- Rapprocher/solidarité : améliorer la communication, la proximité, le partage ou encore le lien social (3 financement/aide aux associations, 3 organisations solidaires, 1 acteur para-étatique, 1 entreprise d'insertion, 1 fondation).
- Répondre aux besoins non satisfaits : il s'agit de répondre aux problèmes sociaux et quotidiens: travail, environnement, consommation, valeurs, évolution de la société (6 financement/aide aux associations, 3 têtes de réseau ESS, 1 organisation solidaire, 1 universitaire, 1 acteur para-étatique, 2 entreprises d'insertion, 3 fondations, 2 coopérative d'emploi/couveuse).
- Améliorer les organisation/gouvernance/ structures territoriales, modèles économiques (2 financement/aide aux associations, 1 tête de réseau ESS, 1 universitaire, 2 acteurs para-étatique, 1 entreprise d'insertion, 2 fondations, 1 coopérative d'emploi/couveuse, 1 réseau ESS).

Parmi ces trois catégories de réponses, on peut remarquer que certains acteurs ont des réponses complètes formulées à partir de 2 (2 financement/aide aux associations, 1 tête de réseau ESS, 1 fondation) ou 3 des objectifs présentés (1 acteur para-étatique, 1 entreprise d'insertion, 1 fondation).

Par rapport à cette vision de la finalité, les logiques d'acteurs se retrouvent (objectifs clairs de rapprochement et non de gouvernance pour les organisations solidaires par exemple) et participent clairement aux clivages dans la définition du concept d'IS.

« l'IS définie par son mode opératoire » : la question du mode de fonctionnement de l'IS est plus pragmatique, car elle découle directement du vécu de chaque acteur interrogé. 23/29 en ont spontanément parlé dans leur définition de l'IS.

Deux grands thèmes viennent encore ici s'affronter : le premier, est l'importance de l'ancrage territorial dans l'organisation et la gouvernance, le second porte sur l'aspect soit innovant, soit social de l'IS. Seule une institution tête de réseau de l'ESS présente les deux aspects spontanément dans sa définition du mode de fonctionnement de l'IS.

Un autre thème vient s'ajouter, celui de la durée de l'action, que l'on pourrait rapprocher de l'organisation méthodologique et territoriale, dans le sens de l'ancrage.

Cela donne au final une découpe en cinq points, qui représentent les différents modes de fonctionnement autour desquels se construit le travail des différents acteurs :

- Devoir travailler pour un accompagnement dans la durée, et créer des effets de levier (1 financement/aide aux associations, 2 fondations).
- Avoir une organisation méthodologique ancrée dans le terrain : avoir un processus de travail sur le territoire en relation avec le terrain, avec un ancrage par rapport aux besoins spécifiques (1 financement/aide aux associations, 1 organisation solidaire, 1 acteur para-étatique, 1 universitaire, 1 acteur tête de réseau de l'ESS, 1 coopérative d'emploi/couveuse).
- Choisir les modes de gouvernance adéquats. Tous sont possibles, car chaque action peut-être de l'IS, soit de rupture soit d'évolution (1 financement/aide aux associations, 1 organisation solidaire, 1 acteur para-étatique).
- Avoir une réflexion collective, faire les choses ensemble : donner la parole, apprendre et se remettre en question, aller au-delà de la démocratie traditionnelle (2 financement/aide aux associations, 2 organisations solidaires, 1 universitaire, 2 acteurs têtes de réseau de l'ESS, 1 coopérative d'emploi/couveuse, 1 Réseau ESS, 1 entreprise d'insertion).
- Avoir une forme d'organisation elle-même innovante : créer de nouvelles méthodologies, avoir constamment une démarche créative (1 financement/aide aux associations, 2 têtes de réseau ESS, 1 acteur para-étatique).

La diversité des modes de fonctionnement reprend les divergences vues dans les catégories précédentes, à savoir l'ancrage territorial, les objectifs sociaux de la structure, l'ancrage dans l'Innovation...

« l'IS appréhendée par les difficultés qu'elle engendre » : si le concept est complexe, et défini sans consensus, les acteurs arrivent généralement à expliquer de manière précise leur point de vue. Seuls quatre interviewés présentent d'eux-mêmes ce concept comme flou et mal défini (3 financement/aide aux associations, 1 organisation solidaire).

Au final, les principales divergences de point de vue concernent la finalité sociale (recréer du lien, répondre à des besoins, repenser le mode de gouvernance) et les personnes impliquées (acteurs et bénéficiaires).

Ces différences correspondent alors à des écarts de positionnement, de hauteur de point de vue. En effet, lorsque le regard est macroéconomique, il penche vers une problématique générale d'IS par et pour tous, qui aurait pour fonction de changer les modes de

fonctionnements non performants socialement. Sur une approche microéconomique, nous arrivons à un ancrage territorial, voire communautaire, avec pour objectif d'améliorer le quotidien de certaines personnes, ou de manière encore plus ciblée, d'accroître la solidarité entre des groupes spécifiques d'acteurs.

La notion d'approche géographique vient alors au centre du débat, et nous replonge dans la problématique de création d'un pôle régional d'IS en Auvergne : selon que l'on se place d'un point de vue national, régional ou communautaire, quels acteurs pour quelle finalité ?

## 1.2. Les opportunités du concept d'IS.

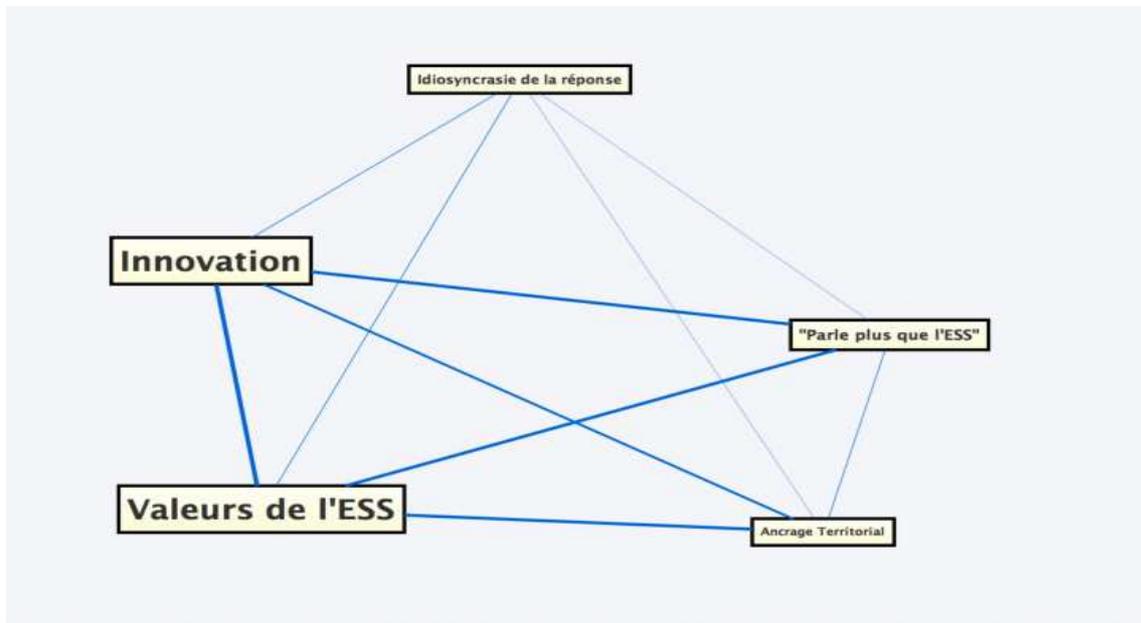
Les discours montrent une certaine hétérogénéité de points de vue des acteurs quant aux opportunités apportées par le concept d'IS.

Nous avons répertorié 10 thématiques principales permettant de regrouper les opinions des 29 individus qui se sont exprimés sur le sujet :

- le thème 1 regroupe les discours (22 occurrences) qui considèrent que l'IS est une opportunité parce qu'elle permet de « *sortir des sentiers battus* », de « *faire bouger les choses* », de « *faire émerger des choses nouvelles* », « *d'apporter un regard critique sur l'existant* », de « *décloisonner* », de « *favoriser la créativité* »,...
- le thème 2 regroupe les discours (16 occurrences) qui considèrent que l'IS est une opportunité parce qu'elle met l'accent sur l'idiosyncrasie de la réponse apportée par rapport à un besoin spécifique,
- le thème 3 regroupe les discours (11 occurrences) qui considèrent que l'IS « *parle plus que l'ESS* », « *est plus large que l'ESS* », « *permet un changement d'échelle* », « *est dans l'air du temps* »,
- le thème 4 regroupe les discours (3 occurrences) qui considèrent que l'IS permet de souligner « *le côté concret et la praticité des solutions apportées* »,
- le thème 5 regroupe les discours (3 occurrences) qui considèrent que l'IS apporte plus de visibilité aux acteurs pour des financements d'actions,
- le thème 6 regroupe les discours (8 occurrences) qui montrent un intérêt appuyé à l'ancrage territorial inhérent au concept d'IS,
- le thème 7 regroupe les discours convergents (25 occurrences) quant à leur sentiment concernant la compatibilité du concept d'IS avec les valeurs de l'ESS, qu'il s'agisse du respect de la personne, de la compréhension et de place de l'homme, de la satisfaction du citoyen, du développement d'un capital non financier...
- le thème 8 regroupe les discours (5 occurrences) qui considèrent que l'IS permet de focaliser l'attention sur le processus démocratique inhérent à tout projet « social »,
- le thème 9 regroupe les discours (5 occurrences) qui considèrent que l'IS permet de mettre l'accent sur les processus de co-création et de participation des publics,
- le thème 10 regroupe les discours (4 occurrences) qui mettent en avant le développement de partenariats, la « *mise en réseau des parties prenantes* » dans les démarches d'IS.

Il n'existe pas de thématique abordée par l'ensemble des individus interrogés. Néanmoins, les 4 thèmes principaux (thème 1 : la capacité de l'IS à faire émerger des choses nouvelles ; thème 2 : la capacité de l'IS à favoriser l'idiosyncrasie des réponses ; thème 3 : la capacité de l'IS à faire sens et thème 7 : la compatibilité de l'IS avec les valeurs de l'ESS) permettent, ensemble, de faire apparaître au moins une opinion pour chaque entretien réalisé.

La totalité des personnes interrogées a donné au moins deux avis pouvant se classer dans deux thématiques différentes. La représentation qui suit permet de visualiser les associations les plus fréquentes.



9 personnes ont abordé à la fois le thème « Innovation » (capacité de l'IS à faire émerger des choses nouvelles) et « Valeurs de l'ESS » (compatibilité de l'IS avec les valeurs de l'ESS).

6 personnes ont abordé à la fois le thème « Innovation » et « Parle plus que l'ESS » (capacité de l'IS à faire sens) ; le thème « Valeurs de l'ESS » et « Parle plus que l'ESS ».

L'ancrage territorial est abordé de façon concomitante avec le thème « Innovation » ou avec « Valeurs de l'ESS » par 4 acteurs différents que nous avons interrogés.

Nous constatons que la quasi-totalité des acteurs classés dans la catégorie des financeurs, aide aux associations (6/8) considèrent que l'IS est intéressante parce qu'elle est particulièrement compatible avec les valeurs de l'ESS.

Les acteurs de la catégorie acteurs solidaires en majorité (3/4) insistent sur le caractère idiosyncratique de l'IS.

Les têtes de réseaux de l'ESS et les acteurs étatiques et para-étatiques sont, quant à eux, moins consensuels. Certains (2/5) insistent sur le fait que l'IS fait sens. D'autres (2/5) mettent l'accent sur l'idiosyncrasie. Un dernier groupe se focalise à la fois sur la capacité à faire émerger des choses nouvelles et la compatibilité de l'IS avec les valeurs de l'ESS.

### 2.3. La perception des menaces et des points faibles imputables au concept d'IS.

Tout comme dans le thème précédent, il n'est pas possible de dégager de consensus parmi les discours des 28 personnes que se sont exprimées sur les menaces/points faibles imputables au concept d'IS.

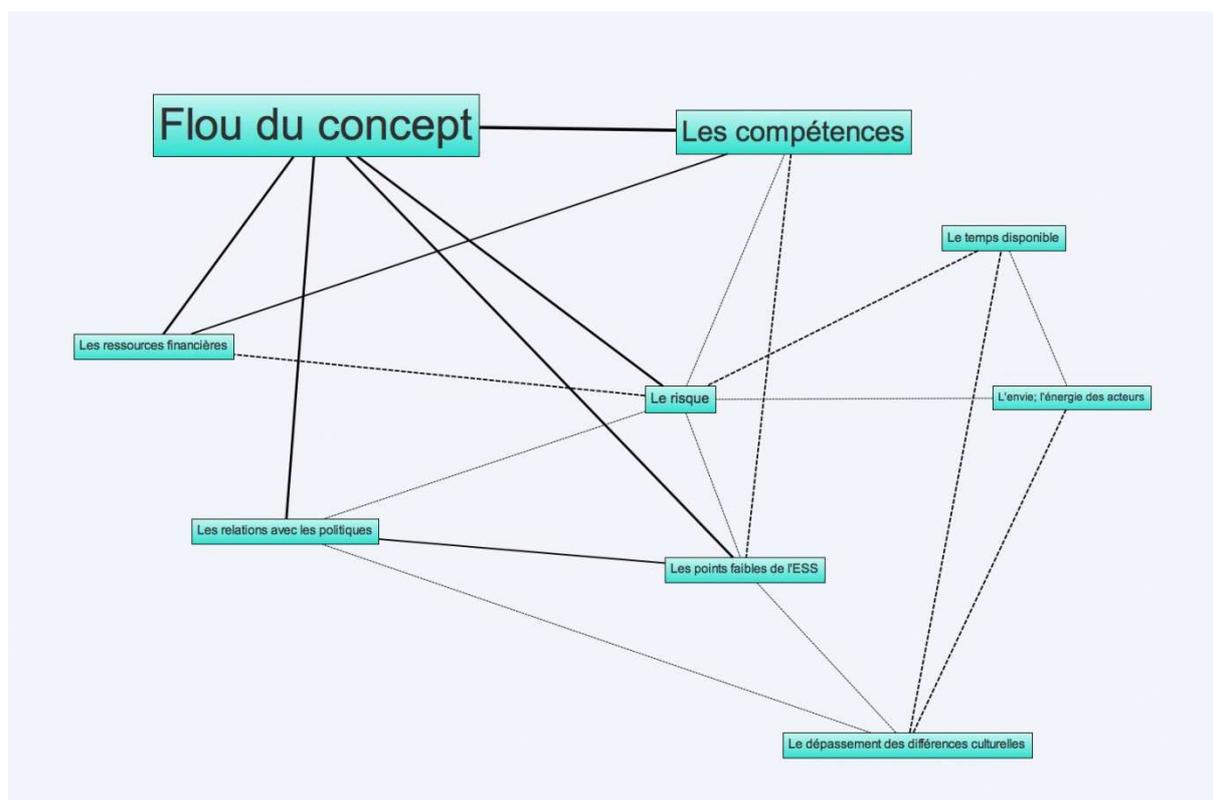
Nous avons regroupé les différents éléments de discours sur cette thématique en 12 catégories :

- catégorie 1 – Les menaces liées aux compétences des acteurs de l'ESS (12 occurrences) regroupent les éléments discours qui s'interrogent sur la capacité des acteurs de l'ESS, inscrits dans une démarche d'IS, à mettre en valeur ce qui a été fait, à se projeter sur le long terme, à trouver les outils appropriés, ...,

- catégorie 2 – Les menaces liées au temps disponible (5 occurrences) abordent le temps nécessaire à l'adoption d'une démarche d'IS,
- catégorie 3 – Les menaces liées à l'implication des acteurs (6 occurrences) mettent en avant les difficultés à mobiliser les acteurs dans les démarches d'IS,
- catégorie 4 – Les menaces liées au besoin de dépasser les différences culturelles (6 occurrences) : nous avons choisi de délimiter cette catégorie à partir des difficultés liées aux différences de culture dans les processus d'IS,
- catégorie 5 – Les menaces liées aux ressources financières et à la pérennité des aides publiques (7 occurrences) abordent les problèmes financiers dans les démarches d'IS,
- catégorie 6 – Les menaces liées aux clichés, stéréotypes (5 occurrences) évoquent une tendance à la stigmatisation du concept d'IS,
- catégorie 7 – Les menaces liés au flou du concept d'IS (23 occurrences) : de très nombreuses personnes nous ont déclaré ne pas trouver très clair le concept d'IS,
- catégorie 8 – Les menaces liées à la mise en œuvre de processus non conformes aux intentions initiales (5 occurrences) : dans cette catégorie nous avons regroupé les éléments de discours qui insistent sur le « dictat de la nouveauté » et la possibilité d'agir, sous couvert de l'IS, sans respecter les valeurs essentielles de l'ESS,
- catégorie 9 – Les menaces liées à la gestion d'un collectif et à la représentativité (4 occurrences) : nous retrouvons ici les discours qui insistent sur la capacité d'une solution à refléter les préoccupations d'une communauté,
- catégorie 10 – Les menaces liées aux relations avec « les politiques » (7 occurrences) : quelques personnes ont émis quelques craintes quant à la « récupération du concept d'IS par les politiques »,
- catégorie 11 – Les menaces liées aux points faibles de l'ESS (7 occurrences) : plusieurs individus nous ont souligné la capacité de l'IS à faire ressortir les points faibles de l'ESS tels la tolérance à l'erreur, la notoriété des acteurs, les clivages,
- catégorie 12 – Les menaces liées aux risques et aux difficultés à transposer une solution satisfaisante d'un contexte à un autre (8 occurrences) : sans surprise, nous retrouvons ici les discours qui s'appuient sur le risque inhérent à toute innovation.

A l'image des éléments positifs associés au concept d'IS, il n'existe pas de catégories qui permettent d'absorber les opinions de tous les acteurs. Il est nécessaire de prendre en compte 9 catégories sur 12 (menaces liées aux compétences des acteurs de l'ESS ; menaces liées au temps disponible ; menaces liées à l'implication des acteurs ; menaces liées au besoin de dépasser les différences culturelles ; menaces liées aux ressources financières et à la pérennité des aides publiques ; menaces liés au flou du concept d'IS ; menaces liées aux relations avec « les politiques » ; menaces liées aux points faibles de l'ESS ; menaces liées aux risques et aux difficultés à transposer une solution satisfaisante d'un contexte à une autre) pour capter au moins une opinion pour chaque personne interviewée.

Comme pour les opportunités, les majorités des personnes interrogées émettent plusieurs opinions sur l'IS vue sous l'angle des menaces qu'elle peut engendrer. La représentation qui suit permet de visualiser les constellations de points de vue les plus fréquentes parmi les 28 personnes qui se sont exprimées.



Sans rentrer dans les détails, les discours les plus fréquents associent :

- « le flou du concept » et les « compétences » des acteurs de l'ESS (pour mener une démarche d'IS) - 6 occurrences ;
- « le flou du concept » et les « risques » - 4 occurrences ;
- « le flou du concept » et « les ressources financières » - 4 occurrences ;
- « le flou du concept » et « les points faibles de l'ESS » - 4 occurrences ;

Parmi les acteurs qui se sont exprimés sur le « flou du concept » nous retrouvons en majorité des financeurs/aide aux associations (6/8), les têtes de réseaux (3/3), les acteurs étatiques et para-étatiques (2/3).

Parmi les acteurs qui se sont exprimés sur les menaces liées aux ressources financières, nous retrouvons en majorité des acteurs financeurs/aide aux associations (4 sur 5).

Seuls les acteurs solidaires (2/4), les entreprises d'insertion (1/4) et les coopératives d'emploi (1/4) ont évoqué les menaces liées à l'implication des acteurs.

## II. Les perceptions des acteurs du projet de pôle d'IS en Auvergne.

### 3.1. Les intérêts perçus du projet.

De manière générale, à l'exception de 2 organisations solidaires et d'une coopérative d'emploi, les acteurs jugent positivement l'émergence d'un pôle. « *Ce sera un projet enrichissant pour la région Auvergne* » même si pour un organe étatique et 3 structures locales d'accompagnement différentes questions restent en suspens.

3 intérêts majeurs sont identifiés concernant le projet de pôle auvergnat :

- Le rôle fédérateur du pôle.

Le rôle fédérateur du pôle est souligné par toutes les catégories d'acteurs à l'exception des boutiques de gestion (18 occurrences). Il doit permettre une organisation du secteur de l'IS. En effet, ce secteur est caractérisé par des acteurs de taille, de nature et d'intérêts variés. Selon 2 acteurs des dispositifs locaux d'accompagnement, son premier intérêt est de permettre « *un recensement* ». Ensuite, une organisation solidaire attend que ce pôle « *lance une dynamique pour que les acteurs se rencontrent* ».

Ainsi, « *la création du pôle va structurer le secteur que l'on identifie pas* » et permettre une « *rencontre entre des acteurs qui sont parfois dispersés* » car « *en Auvergne, on manque de structures de ce type là* ».

Il est attendu du pôle de permettre un partage d'expériences entre acteurs de l'IS. L'échange est un intérêt majeur « *On va partager, mailler les acteurs sur des compétences diverses sur l'IS et l'économie sociale* ». Outre les organisations solidaires, les acteurs soulignent l'importance des membres à intégrer : « *il faut cibler les acteurs capables de participer activement* ». D'où l'éviction des organisations solidaires qui n'ont ni le temps ni les moyens de s'investir (« *ce n'est pas notre priorité* »). Il faut des acteurs motivés par une même vision. « *Il faut que les acteurs aient une conception partagée par rapport au concept d'IS* ». Pour les têtes de réseau et les fondations, la variété des acteurs est perçue comme un intérêt (« *il y a de bonnes synergies à faire* »). L'intervention des universitaires est valorisée permettant de bénéficier de la complémentarité des regards et des compétences : « *c'est un lieu où les chercheurs pourront rencontrer les acteurs du terrain* » mais dans le cadre d'une « *recherche appliquée* ».

Si certains sont favorables à l'intervention de nouveaux acteurs, d'autres pensent qu'il faut commencer par travailler avec les acteurs existants. Il ne faut toutefois pas que le pôle soit « *un simple échange* ».

- Le caractère innovant et créatif du projet.

Ce rôle innovant et créatif est cité à 11 occasions (financement/aide aux associations, acteur étatique, tête de réseau ESS, organisation solidaire et fondations). Le pôle doit aussi permettre une progression (« *apporter une pierre à l'édifice* ») et « *contribuer à la création d'un vrai lieu qui bouge* ». « *Il faut que les acteurs de l'IS apportent des idées (têtes de réseau ou plusieurs structures)* » et que le pôle porte ce projet. Le pôle doit être en mesure de créer « *les outils indispensables en Auvergne* » pour aider un porteur de projet.

L'intérêt du projet tient aussi au caractère innovant de ce pôle. Pour les têtes de réseau : « *le pôle en tant que tel est une démarche d'innovation et d'expérimentation* », qui doit s'inscrire pleinement dans une « *démarche de co-construction* ». C'est l'occasion de prendre le temps de réfléchir à des questions que les acteurs n'étudient pas habituellement. En effet, « *il y a un besoin car à l'heure actuelle on ne pose pas ces questions là* ».

L'intérêt du projet tient également au caractère créatif de ce pôle (« *le pôle peut produire des choses* »). Produire des connaissances est souligné (3 occurrences). Ainsi, un membre du réseau de l'ESS attend de ce projet la création de connaissances mais en respectant un certain degré de vulgarisation et basé sur des expériences concrètes (« *les gens du terrain peuvent produire de la connaissance à partir de leurs expériences mais ne sont pas outillés pour cela* »). 2 organismes de financement/aide aux associations partagent cet avis. L'un considère que le pôle va pouvoir travailler et réformer les enseignements universitaires proposés en créant des cours de gestion et d'économie prenant en compte l'IS. L'autre demande au pôle de réfléchir sur l'offre de formations liée à l'IS.

- Un projet soutenu par un acteur étatique local.

Trois catégories d'acteurs, (tête de réseau, acteur étatique, financement/aide aux associations) pouvant être qualifiés de décisionnaires, insistent sur l'accueil et l'appui positifs dont pourrait bénéficier ce pôle localement (4 occurrences). Ce pôle peut répondre à une « *volonté politique au niveau régional* » et « *faire du lobbying pour abonder les politiques publiques* ». En effet, selon un organisme de financement, la spécificité locale mérite l'attention des instances étatiques locales. Car « *en Auvergne, c'est assez rural avec un enjeu territorial fort* ».

A terme, l'autonomie du secteur de l'innovation doit être recherchée selon un acteur du financement/aide aux associations. Pour un organisme de financement, il y a « *un intérêt évident pour le secteur. Etre plus libre sans être contraint par l'économie solidaire* ».

### **3.2. Opportunités du pôle et motivations des acteurs.**

Lorsque l'on interroge les différents acteurs sur leur motivation à intégrer ce pôle d'IS, plusieurs grandes tendances se dégagent.

Tout d'abord, en ce qui concerne le niveau de motivation, les réponses sont partagées.

En premier lieu, 3 acteurs sur 29 ont estimé ne pas avoir de réponse à cette question (1 financement/aide aux associations, 1 coopérative d'emploi/couveuse, 1 fondation), pendant que 4 expriment très clairement leur absence d'envie de participer à ce développement (1 entreprise d'insertion, 1 réseau ESS, 1 organisation solidaire, 1 financement/aide aux associations).

8 restent circonspects et attendent de voir l'évolution et les orientations que va prendre le pôle avant de décider de s'intégrer ou non. Parmi les indécis, les différentes raisons exprimées sont :

- le manque de temps en raison d'intégration dans d'autres structures (1 coopérative d'emploi/couveuse, 1 organisation solidaire, 1 fondation, 1 entreprise d'insertion) ;
- le flou sur les futurs acteurs et le rôle de chacun (1 acteur para-étatique, 1 financement/aide aux associations) ;
- la peur d'absence de travail concret et de résultats immédiats sur le terrain (2 organisations solidaires).

Au final 15 acteurs sur 29 ne souhaitent pas s'intégrer au pôle d'IS ou ne savent pas encore comment le faire. Sur les 9 catégories d'acteurs, 2 semblent déjà motivées à participer à ce pôle et n'apparaissent dans aucune catégorie précédemment citée (universitaire, tête de réseau ESS) alors que les entreprises d'insertion semblent, quant à elles, particulièrement peu intéressées. En ce sens, il semblerait que plus les organismes sont proches du terrain et visent un public spécifique, moins l'intérêt de participer au développement du pôle d'IS semble évident.

Parmi les différents acteurs immédiatement intéressés, différentes expressions donnent l'impression d'un niveau d'enthousiasme qui semble assez élevé (« *Il est particulièrement intéressant de faire des échanges de bonnes pratiques, de connaissances* » ; « *Notre motivation est forte car l'enjeu est grand* » ; « (...) *un fort intérêt vis-à-vis des possibles découvertes* » ; « *La motivation est évidente* » ...).

Les acteurs attachent leurs motivations d'appartenance à quelques grandes fonctions attendues que le futur pôle devrait assurer.

Par rapport aux opportunités potentielles, 25 acteurs se sont prononcés. Certaines fonctions attribuées au futur pôle acquièrent dans le discours des acteurs une importance plus marquée en enregistrant un nombre d'occurrences relativement plus élevé.

Les opportunités que le nouveau pôle permettrait sont les suivantes :

- Un rôle de veille et un centre de ressources informationnelles : 7 acteurs sur les 25 avis exprimés conçoivent le futur pôle comme un centre de veille, d'observation ou de ressources informationnelles. Cette veille est notamment tournée vers les pratiques nationales et internationales en matière d'IS. La position prise par ces 7 acteurs émane vraisemblablement de leur classification comme étant des acteurs appartenant aux catégories aide aux associations, organisations solidaires et financement.
- Le pôle devrait permettre la mise en réseau, notamment régionale, des différents acteurs. Cela permettrait de fédérer les acteurs intéressés par l'IS en ayant un effet de levier d'action et une complémentarité. 10 acteurs sur 25 se sont prononcés concernant cet item. Un acteur assimile le rassemblement des acteurs à une communauté de pratique.
- En relation avec l'opportunité précédente, 9 acteurs appréhendent le pôle en tant qu'espace d'interaction, d'échanges, de connaissance et de réseautage entre des membres d'appartenance variée en termes socio-économiques. Cela permet aux acteurs d'échanger leurs expériences et mener des réflexions communes par rapport à des problématiques évoquées. 14 acteurs (1 universitaire, 3 têtes de réseau ESS, 4 financement/aide aux associations, 1 acteur para-étatique, 2 coopératives d'emploi/couveuse, 1 réseau ESS, 1 organisation solidaire, 1 fondation) évoquent la réalisation d'une structuration thématique à l'intérieur du pôle pour réaliser les objectifs précédents.
- Les deux opportunités précédentes sont logiquement prolongées par 2 acteurs en concevant le futur pôle en tant qu'outil de coordination des actions et politiques des acteurs régionaux réunis.
- Le pôle devrait être un outil de communication à destination de l'environnement externe afin de faire connaître les acteurs de l'IS et d'augmenter la visibilité des initiatives régionales de l'IS. Pour certains acteurs, le pôle sera une « vitrine » pour la région Auvergne. 11 acteurs évoquent cette dimension. Dans le prolongement, le pôle serait un instrument fédérateur pour pratiquer un lobbying à l'égard des acteurs socio-économico-politiques. L'objectif est de pousser ces acteurs à adopter la position des acteurs de l'IS.
- Dans le même sens, le pôle sera une opportunité pour les acteurs locaux de l'IS afin d'acquérir une certaine reconnaissance de leurs actions et initiatives 5 acteurs (2 financement/aide aux associations, 1 tête de réseau, 2 organisations solidaires) soulignent cet aspect. Ce souhait est régulièrement associé à une volonté de partage de la vision de l'acteur de ce qu'est l'IS dans son activité. En cela il peut être rapproché de la volonté de mutualisation des idées, mais dans une optique plus directive (ce qui justifie que 4 des 5 acteurs présents ici soient également motivés par la mutualisation des idées).
- Le pôle devrait être selon les acteurs un milieu de synergie permettant de concevoir, développer et accompagner la mise en œuvre des nouveaux outils innovateurs liés à l'IS. 7 acteurs soulignent cet item (1 universitaire, 3 financement/aide aux associations, 3 têtes de réseau ESS).

Les opportunités liées à la mutualisation concernent également les moyens financiers (1 acteur étatique, 1 tête de réseau ESS, 2 organisations solidaires, 3 financement/aide aux associations), et les actions, c'est-à-dire de la création de liens entre les différentes initiatives concrètes (1 universitaire, 2 têtes de réseau ESS, 2 financement/aide aux associations). Parmi les différentes initiatives concernées, sont concrètement citées : les aides à des projets concrets (1 universitaire, 1 tête de réseau ESS, 1 financement/aide aux associations), l'établissement de bilans d'actions (1 tête de réseau ESS, 1 financement/aide aux associations), le développement des initiatives (1 tête de réseau) et le transfert d'actions efficaces entre différents territoires (1 financement/aide aux associations).

- 4 acteurs interrogés inscrivent les actions et initiatives de l'IS dans une dimension territoriale.
- Le pôle sera aussi un espace d'interaction entre enseignants-chercheurs et praticiens. Les chercheurs s'imprégneront des pratiques sur le terrain et théoriseront les problématiques et questionnements de l'IS issus du terrain. De l'autre côté, cette interaction entre les chercheurs et les praticiens aura un impact positif sur la promotion et l'enseignement de l'IS et de l'ESS auprès des jeunes universitaires. Les propos des praticiens soulignent un déficit de modules relatifs à l'IS dispensés dans l'enseignement supérieur. 6 acteurs interrogés soulignent cette thématique.

### 3.3. Les limites et les risques potentiels du projet.

De manière générale, les interviewés sont en mesure de répertorier 4 limites majeures à ce projet de pôle d'IS en Auvergne :

- Projet jugé flou quant à sa structuration.

12 occurrences de 7 catégories d'acteurs interrogés (entreprise d'insertion, organisation solidaire, financement/aide aux associations, acteur étatique, réseau ESS, universitaire et tête de réseau ESS) manifestent des inquiétudes quant au manque de structuration de ce pôle. « *Il faut formaliser davantage* » sous peine de ne pouvoir « *fonctionner efficacement* ».

4 catégories d'acteurs (acteur étatique, réseau ESS, financement/aide aux associations et organisation solidaire) redoutent à cet égard une dérive vers des préoccupations trop éloignées des acteurs de terrain (« *trop universitaire* »). Une universitaire met quant à elle en garde contre « *le catalogue d'initiatives, c'est long à faire et cela ne donne pas grand-chose si on n'a pas le temps de les comparer, de trouver des points communs...* ».

La remise en cause de la méthodologie adoptée par le pôle est évoquée à 3 reprises (acteur étatique, réseau ESS et universitaire). Ainsi à ce jour, un représentant étatique déplore l'absence de « *conclusions satisfaisantes en termes de méthodologie* ».

- Projet jugé flou quant au contenu.

7 catégories d'acteurs (acteur étatique, financement/aide aux associations, entreprise d'insertion, tête de réseau ESS, organisation solidaire, coopérative d'emploi/couveuse et réseau ESS) soit 9 occurrences s'accordent sur le flou quant au contenu du projet (« *le projet est encore quelque chose de flou* », « *à ce jour, je ne mets rien derrière* »). Peu d'entre eux toutefois remettent en cause la pertinence de ce projet. D'un avis largement partagé, les acteurs attendant d'avoir des précisions et des éclaircissements quant à la structuration du pôle et aux acteurs devant y prendre part.

- Projet jugé flou quant aux membres attendus.

Au niveau du type d'acteurs impliqués, 6 catégories d'acteurs jugent le projet peu clair (acteur étatique, organisation solidaire, coopérative d'emploi/couveuse, financement/aide aux associations, réseau ESS, universitaire). L'enjeu lié aux acteurs est fort et les éclaircissements attendus (Quels acteurs ? Qui fait quoi ? Quel doit être leur rôle ?). Seule la coopérative d'emploi perçoit la variété des acteurs comme une limite (« *nous avons des besoins hétérogènes* »).

Pour les têtes de réseau, « *il faut activer un réseau et ne pas le réinventer* » d'acteurs impliqués. Ils doivent avoir envie de « *travailler ensemble* » pour constituer un « *regroupements d'acteurs qui se rassemblent pour donner une définition commune de l'IS* ». Les acteurs de terrain comme les organisations solidaires doutent de l'implication dans le pôle

des structures analogues à la leur car les priorités sont différentes (« *Même si cela devient clair, j'ai un doute sur l'implication des structures de terrain notamment par manque de temps* », « *on n'a pas le temps de s'impliquer là dedans, ce n'est pas notre priorité* »). A un manque de temps, semble s'ajouter un fatalisme lié à un manque de pouvoir (« *En tant qu'acteur associatif, j'ai un pouvoir limité* »). A une envie nécessaire soulignée par les têtes de réseau répondent un manque de temps et une absence de priorité chez les acteurs de terrain.

- Un projet jugé peu pertinent.

3 personnes (coopérative d'emploi/couveuse et organisations solidaires) évoquent le manque de pertinence du projet (« *je ne suis pas persuadée par l'idée* »). Ces structures semblent peu enclines à voir se multiplier le nombre d'acteurs, trouvant celui-ci déjà élevé et ne manifestant de besoins précis (« *A qui et à quoi cela va-t-il servir ?* »). En plus, ce manque de conviction semble pouvoir être contrecarré par plus de persuasion (« *si le projet s'éclaircit on peut y trouver notre compte* »).

2 organisations solidaires ont du mal à identifier les spécificités du pôle. Pour elles, le risque avec ce pôle est de créer une structure supplémentaire (« *il existe déjà des organes de consultation et il faudra s'en détacher et non pas en créer un de plus. Il faut éviter de faire un doublon* », « *si ce sont les mêmes acteurs que dans les autres structures, cela ne sert à rien* », « *j'ai du mal à voir ce que cela peut apporter par rapport à la CRES qui fait déjà cela* »).

En parallèle de ces 4 limites majeures, 26 acteurs ont approfondi leurs explications en soulignant une vingtaine de risques opérationnels. Toutefois, certains d'entre eux acquièrent largement plus d'occurrences dans le discours des acteurs que d'autres.

Les risques à éviter selon les représentations expériences des acteurs sont les suivants :

- Le premier risque est de fonder un pôle dont l'action concrète d'intervention sur le terrain serait absente. Les acteurs mettent en avant l'importance que celui-ci dispose d'un projet structuré avec des outils d'intervention opérationnels afin de garantir une certaine efficacité. De manière quasi consensuelle, sur les 26 acteurs 17, appartenant aux différentes catégories, pointent ce risque.
- Le deuxième risque, prolongeant le précédent, est que le futur pôle reste dans un cadre de création intellectuelle par des chercheurs pour les besoins de recherche ou un cadre idéologique sans une opérationnalisation concrète. Parmi les 5 acteurs praticiens soulignant cette thématique, plusieurs l'évoquent à deux ou plusieurs reprises.
- Deux acteurs évoquent le risque que le pôle ne réussisse pas à se doter des ressources nécessaires, notamment financières et humaines, pour un bon fonctionnement.
- Six acteurs signalent le risque que le futur pôle soit conçu comme une structure/un réseau redondant en terme de fonctions avec des structures déjà existantes. Cela compliquera davantage l'opérationnalisation de l'IS dans la région. Un acteur réclame implicitement que les fonctions du futur pôle soient complémentaires à celles des structures installées dans la région.
- Deux acteurs soulignent des risques liés à la lassitude, l'enlisement et la disponibilité des acteurs, notamment en raison de la multiplication de leurs participations aux différentes structures.
- Des acteurs abordent la question de gouvernance du pôle. Pour certains, le pôle doit être doté d'un noyau pour piloter le pôle. D'autres soulignent la nécessité de disposer d'une gouvernance démocratique avec des décisions prises collectivement en faisant participer tous les acteurs membres du pôle avec une dynamique ascendant.

- 3 acteurs formulent des craintes quant à une institutionnalisation forte et une organisation excessive du pôle.
- 2 acteurs conçoivent un risque lié à l'absence d'une hiérarchisation des priorités.
- 2 acteurs relèvent un risque d'instrumentalisation du pôle par ses financeurs.
- Le risque de négliger les spécificités locales et départementales est souligné par quelques acteurs notamment en termes d'utilisation d'outils ayant fait leur succès ailleurs.
- Le risque que le pôle ne soit pas accessible à tous les acteurs qui peuvent émerger et apporter leur contribution à l'IS. Cette position émane logiquement d'un acteur formant un réseau d'ESS.
- Le risque qu'une rupture s'installe entre le pôle, en intégrant uniquement les acteurs de l'ESS, et l'économie traditionnelle. Ce lien entre les deux sphères de l'économie est important selon un acteur classé de la catégorie financement.
- Le risque que le pôle se fixe des objectifs trop ambitieux dès son départ.
- Le risque que le pôle en termes de sa fondation et de son fonctionnement ne soit inscrit dans une démarche classique loin de l'innovation.
- Le risque de cantonner l'IS au sein du pôle à une vision sectorielle en omettant que l'IS s'enrichisse potentiellement à travers les échanges intersectoriels.
- Le risque de ne pas analyser et réaliser une expérimentation du pôle à son démarrage.
- Le risque que les acteurs échangent mais sans une connaissance approfondie des pratiques des uns et des autres.
- Le risque que le pôle manque de visibilité.
- Le risque que le pôle n'arrive pas à une synthèse concernant la position de ses différents acteurs.
- Le risque que le pôle dépasse les axes de l'IS fixés par la région Auvergne.

## **Conclusion**

Les représentations des acteurs auvergnats interviewés à l'égard du concept d'IS sont à l'instar de la littérature caractérisées par l'absence d'un accord généralisé. Les points de divergences concernent aussi bien les publics bénéficiaires de l'IS, les acteurs concernés, le lien avec l'ESS, le lien avec l'innovation technologique, la finalité de l'IS, que le mode opératoire de l'IS et les difficultés engendrées par l'IS.

Toutes les réponses des acteurs à ces questionnements convergent sur le dépassement de l'IS du cadre de l'ESS, avec des liens réduits entre l'IS et l'innovation technologique et un mode de fonctionnement en 5 points : accompagnement dans la durée, modes de gouvernance adéquats, une réflexion et action collective, une réflexion collective et une forme d'organisation elle-même innovante.

La divergence d'opinions concerne, d'une part, la finalité de l'IS tiraillée entre une recreation du lien, une réponse aux besoins et un mode de gouvernance et, de l'autre part, les acteurs impliqués et concernés. Ces divergences s'interprètent par des positionnements différents des acteurs. Lorsque l'acteur se place à un niveau macroéconomique, la préoccupation est de trouver des modes de fonctionnement performants au niveau social. A l'inverse, lorsque le regard est microéconomique, les préoccupations concernent l'amélioration des conditions de vie de certaines classes en augmentant la solidarité par un système ancré dans le territoire.

Les acteurs auvergnats associent l'IS à un certain nombre d'opportunités hétérogènes. Ces opportunités sont liées à la capacité de l'IS à faire émerger des choses nouvelles, à favoriser l'idiosyncrasie des réponses, à faire sens et à la compatibilité de l'IS avec les valeurs de

l'ESS.

Les principales menaces liées à l'IS concernent les compétences des acteurs, le temps disponible, l'implication des acteurs, le besoin de dépasser les différences culturelles, la pérennité des ressources financières et des aides publiques, le flou du concept d'IS, les relations avec « les politiques », les points faibles de l'ESS et les risques et difficultés à transposer une solution satisfaisante d'un contexte à une autre.

La deuxième partie de notre travail évoque l'établissement d'un pôle d'IS dans la région Auvergnate. L'émergence du pôle est positivement conçue par une majorité d'acteurs. Ces derniers lui attachent 3 intérêts majeurs : un rôle innovateur, un caractère innovant et un soutien d'un acteur étatique local. 16 acteurs et 4 catégories d'acteurs (universitaire, tête de réseau ESS, assurance, boutiques de gestion) manifestent une volonté de faire partie du pôle. Nous constatons que plus les acteurs sont des travailleurs proches du terrain et s'adressant à des publics spécifiques, moins ils démontrent un désir d'appartenance au pôle. Cependant, nous discriminons 5 positions d'acteurs en fonction de leurs souhaits d'intégrer le pôle : une position centrale associée à la complémentarité entre les activités du pôle et celles de l'acteur, une position d'interlocuteur privilégié pour la mutualisation de moyens financiers, une position privilégiée pour les partages d'expériences et de connaissances, une position « conditionnelle » lié au temps disponible de l'acteur et la clarté des objectifs et une position « sceptique », « passive », « à l'écart » du projet.

Face à l'IS, l'ESS dispose à la fois d'une légitimité véritable et d'un handicap lié à son manque d'homogénéité. Il paraît donc nécessaire, sinon indispensable de surmonter les clivages propres au champ de l'ESS pour profiter des opportunités de l'IS. Dans ce cadre, le travail présenté ici, parce qu'il permet de rendre visible les divergences, permet de contribuer à leurs dépassements. Dans la continuation du travail présenté ici et dans une logique de recherche action nous comptons en effet présenter « une cartographie des opinions » aux différents acteurs que nous avons rencontrés, et ce pour favoriser la genèse d'un projet commun.

Bien évidemment, cette recherche souffre de multiples limites ayant trait au mode d'interrogations des acteurs de l'ESS et à la représentativité de ces derniers. Néanmoins, nous espérons qu'elle permettra d'alimenter un courant de travaux visant à enrichir/revisiter l'ESS à partir des différentes facettes de l'IS

## **Bibliographie :**

Bouchard C., en collaboration avec le groupe de travail sur l'innovation sociale (1999), *Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale.

Chambon, J-L., Alix D. et J-M. Devereux (1982), *Les innovations sociales*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 2014.

Cloutier J., (2003), *Qu'est-ce que l'innovation sociale?*, Cahiers du CRISES, coll. « Working Papers », Discussion paper CRISES, Université du Québec à Montréal.

Commission Européenne, (décembre 1995), *Livre Vert sur l'Innovation*, Livre Vert.

Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, (Décembre 2011), *Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale*, Projet d'avis - Version de travail.

Dacheux E. et Goujon D., (2011), *Principes d'économie solidaire*, Ellipses, Paris.

Dandurand L., (2005), *Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative*, Revue française d'administration publique.

Durkheim E. (1893), *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France.

European Commission, Bureau of European Policy Advisers, (2011), *Empowering people, driving change : Social innovation in the European Union*, Publications Office of the European Union.

Fontan J-M., (1998), *Le développement économique à Montréal*, Possibles, Vol.12, n° 2.

Fontan J-M. , (2008), *Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien*, Revue InterEco n°38.

Forum International de l'Innovation Sociale, [www.ifs-fis-conferences.com](http://www.ifs-fis-conferences.com).

Gabor D., (1970). *Innovations : scientific, technological, and social*. London, Oxford University Press.

Giordano Y., (2003), *Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative*, Paris, Ed. Management et Société.

Groff A., (2009), *100 questions sur "manager l'innovation"*, AFNOR.

Klein J-L., Harrisson D. (dir.), (2007), *L'innovation sociale, Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec.

Moulaert F. et Leontidou L., (1995), *Localités désintégréées et stratégies de lutte contre la pauvreté : une réflexion méthodologique post-moderne*, Espaces et Sociétés, vol. 78.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Oslo manuel, (2005), *Guidelines for collecting and interpreting innovation data*, 3e éd., OCDE Publishing.

Pigou A.C. (1920), *The Economics of Welfare*, London, Macmillan.

Ricardo D., (1821/1992), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 3è édition, coll. Garnier-Flammarion, éd. Flammarion, 1992.

Richez-Battesti N., (janvier 2011), *L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial local. Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon*, Démographie et mutations économiques : les territoires en mouvement, 3e Université d'été « Emploi, compétences et territoires », Échanges du Céreq, RELIEF 33.

Rollin J. et Vincent V. avec la collaboration de Denis Harrisson, (2007), *Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec*, Réseau Québécois en Innovation Sociale.

Schumpeter, J.A. (1912/1934), *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*. Leipzig: Duncker & Humblot. Traduction anglaise publiée en 1934 *The Theory of Economic Development*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Smith A., (1776/1949), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Édition traduite en 1949, Gallimard.

Stiglitz J. E., (1985), *Information and Economic Analysis : A Perspective*, The Economic Journal, Vol. 95.

Taylor J. B., (1970), *Introducing social innovation*, Journal of Applied Behavioral Science, Vol. 6, No 1.

Walras L. (1936, première édition : 1896), *Études d'Économie Sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale)*, Lausanne, Librairie de l'Université.

Zouari K., Dacheux E. et Goujon D., (8-11 juillet 2008), *Economie solidaire et TIC : stratégie de diffusion et analyse en réception*, Actes du XVIIIème Congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF, GT 13 sociologie de la communication), Istanbul, Turquie.